



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 78 - juin 2024

9

C'est le
nombre de
fêtes de
quartiers
organisées
à Vénissieux
de mai à
septembre.



Un nouveau Front Populaire a besoin d'un puissant mouvement social !

Les crises s'accumulent pour des millions de familles, de salariés, de jeunes face aux inégalités, aux précarités, aux violences. Et Macron nous oriente toujours plus vers la guerre et ouvre le chemin à l'extrême droite.

Cette situation est le résultat d'une longue crise de la gauche qui n'a pas changé la vie quand elle était au pouvoir, et n'a pu unir le monde du travail et les milieux populaires contre les réformes anti-sociales qui s'accumulent.

Le chantier de la reconstruction d'une alternative politique est lancé. L'accord des forces de gauche pour un nouveau Front Populaire est une première étape importante. Il y a urgence pour contrer le Rassemblement National. Puis, la bataille sera longue pour retrouver «des jours heureux».

Les communistes appellent nos concitoyens à s'organiser eux-mêmes, sous toutes les formes possibles pour reconstruire une gauche populaire et sociale.

L'urgence est de combattre l'extrême-droite, et de reconstruire les forces populaires pour mener une autre politique économique et sociale, pour faire reculer les inégalités et les injustices, pour la paix et la coopération internationale.

Pierre-Alain Millet-Adjoint au maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'élaboration d'un budget est un exercice collectif, le fruit d'échanges avec tous les services. Quels sont les besoins des habitants en matière de santé, d'éducation, de sécurité, de logements, de culture, de sport pour tous ? Quels sont les nouveaux dispositifs à lancer et investissements à programmer ?

Le compte administratif 2023 montre, comme pour les années précédentes, que nos finances sont saines : pas de surendettement, pas d'emprunt toxique et un autofinancement supérieur à 15 millions d'euros qui nous permet de regarder devant nous, d'investir pour les années futures.

Dans le contexte où les crises s'enchaînent pour les habitants et où bon nombre de collectivités locales sont financièrement asphyxiées, je tiens à saluer l'exemplarité du travail mené par les services municipaux vénissiens. Notre budget est la colonne vertébrale de notre politique de proximité de gauche, sociale, solidaire, pour l'intérêt général et pour tous les Vénissiens.

Vénissieux avance, Vénissieux investit, en renforçant nos services publics et en faisant preuve de solidarité. Nos finances saines, solides, doivent garder cette capacité à dégager des marges de manœuvre. De quoi sera fait demain ? Qu'en sera-t-il de l'inflation et du coût des matières premières ?

Ces dernières semaines, Bercy a annoncé un tour de vis. Le gouvernement se fixe l'objectif de 20 milliards d'économies en 2025 et cible les collectivités locales. Bruno Le Maire a confirmé sa volonté de limiter les dépenses de fonctionnement des collectivités à - 0,5 % par rapport à l'inflation en 2024.

Rappelons deux vérités : en aucun cas l'endettement de la France n'est imputable aux collectivités locales qui ont pourtant déjà largement participé à la réduction du déficit de l'État avec, depuis 2010, une ponction de 71 milliards d'euros sur la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Une nouvelle ponction du gouvernement aurait un impact néfaste sur notre rôle d'amortisseur social, en matière d'investissement et d'offre de services publics. L'heure est à la mobilisation de chacun pour défendre l'autonomie et le principe de libre administration des communes.

Michèle Picard - Maire

QUARTIERS 2030

Rappelons que les politiques de la ville n'ont pas vocation à se substituer aux services publics de droit commun. Les grands services publics doivent assurer une présence physique dans tous les quartiers. A l'heure du tout numérique, cette présence humaine est une nécessité. Par nature, les politiques de la ville viennent en complément de ce droit commun. Plus il sera renforcé dans l'éducation, la sécurité, la santé, l'accès à des logements dignes, plus le déploiement des politiques de la ville sera efficace.

Après les émeutes de l'été dernier, les politiques de la ville ont fait l'objet de vives critiques provenant de la droite et des apôtres du libéralisme. Leur idéologie revient à dire : *"laissons les quartiers populaires se débrouiller entre eux, à la lointaine périphérie des centres villes et des priorités nationales"*. Je m'oppose frontalement à cette lecture qui méprise le travail accompli sur le terrain ainsi que les habitants qui y vivent. Le pacte républicain, le nôtre, c'est la solidarité nationale et la continuité territoriale.

J'aimerais savoir ce que proposent ceux qui s'insurgent contre les politiques de la ville, pas grand-chose à mon avis. Que savent-ils de la réalité du terrain et de la précarité sociale des familles, des salariés qui ne s'en sortent pas malgré leur emploi ? Les quartiers populaires encaissent les crises plus durement qu'ailleurs. Les maires des villes populaires ne cessent d'alerter les pouvoirs publics face à une pauvreté qui gagne du terrain, face à des fractures territoriales de plus en plus marquées.

A ce jour, la géographie prioritaire couvre plus de 40% de la population vénissienne. Trois nouveaux quartiers sont concernés, Les Marronniers, La Borelle et Monery, traduisant l'augmentation des difficultés sociales.

Nous savons la tâche immense. Nos actions 2024-2030 pour les quartiers en politique de la ville, se structurent autour de trois priorités : conjuguer écologie et justice sociale ; favoriser l'émancipation des jeunes et de tous les habitants ; renforcer la participation effective des habitants dans leur quartier. L'égalité femmes-hommes, la prise en compte des personnes âgées, l'accès aux soins et la réappropriation de l'espace public par les habitants sont également priorités.

Vénissieux possède une solide expérience dans le développement des politiques de la ville. Il faut partir du terrain, du quotidien des Vénissiens, des difficultés rencontrées pour apporter des solutions en prise avec la réalité et l'urgence sociale. A travers la nouvelle convention locale d'application du contrat de ville - engagements Quartier 2030, notre ville et ses partenaires montrent que les discriminations territoriales ne sont pas une fatalité, mais un combat politique d'ampleur que nous poursuivrons sans relâche.

Michèle PICARD - Maire

» 3 défis, 14 ambitions pour la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030.

Une des missions de la politique de la ville est de faire reculer des inégalités qui ne viennent pas des quartiers, encore moins de leurs habitants.

C'est toute la société qui construit les inégalités que vivent les familles populaires, notamment l'organisation du travail avec le recul des statuts au profit de l'ubérisation. Ce sont les 300 000 dirigeants de l'économie aux revenus supérieurs à 10 fois le SMIC qui organisent la smicardisation. Ce sont les quartiers aisés qui rejettent les demandeurs de logement du premier quartile, en pétitionnant quand un maire valide un permis de construire avec un peu de logement social. Au même moment, le ministre du logement présente un projet de loi qui fait la chasse aux pauvres en permettant de produire plus de logements intermédiaires à la place des logements sociaux. Dans les années à venir, les ménages précaires trouveront de moins en moins à se loger. Ils seront encore plus nombreux à vivre en suroccupation, en habitat indigne.

Côté Éducation Nationale, la réforme Attal « choc des savoirs » est décriée par tous les enseignants. Vouloir créer des groupes de niveaux (faible, moyen, fort) est une erreur au



détriment des élèves scolarisés en REP. Au lieu de concentrer les aides sur les élèves les plus en difficulté, cette réforme éparpille les moyens y compris vers les collèges les plus favorisés. Séparer encore davantage les élèves faibles

des élèves moyens et forts ne fera qu'accroître leurs difficultés d'apprentissage. Nous sommes inquiets de la politique ségrégationniste mise en place par ce gouvernement.

Au regard de la situation économique et sociale de nos concitoyens, nous avons décidé à Vénissieux d'une forte augmentation de notre financement des actions du contrat de ville, rejoints par l'État et la Métropole, mais c'est bien le droit commun que nous voulons interpeller face aux risques de politiques publiques nationales contraires à cette Convention Locale d'Application.

Véronique Forestier- Adjointe au maire

PERMIS DE LOUER

Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location qui donne un moyen supplémentaire à la ville d'agir sur le mal-logement, logement indigne ou insalubre.

Nous faisons face à une grave crise du logement provoquée par les politiques nationales tournées vers la marchandisation et la déconstruction méthodique du modèle français du logement social universel.

Dans ce contexte se développent de plus en plus de pratiques d'exploitation du mal-logement par des propriétaires cherchant des revenus faciles, mais aussi par de véritables margoulins profitant de la misère du monde. Quand on loue cher un garage sans fenêtre à des personnes sans papiers, on ne fait pas de la solidarité, mais bien de l'exploitation.

Il existe de plus en plus de pratiques qui relèvent de l'exploitation de la pauvreté avec des logements qui sont achetés à bas prix dans les copropriétés pour être loués à la chambre, en imposant aux plus faibles et aux plus précaires des loyers parfois scandaleux. Un revenu facile pour des propriétaires qui voteront contre tous les travaux nécessaires, entraînant la copropriété dans de nouvelles difficultés et dégradant la capacité d'action collective des copropriétaires habitants, impliqués dans leur quartier.

Nous avons à Vénissieux un service d'hygiène avec des agents assermentés pour combattre l'habitat indigne ou insalubre. Avec la mise en place du permis de louer, nous leur donnons un outil supplémentaire pour agir de manière préventive. Il faudra regarder comment l'étendre à une surveillance des formes nouvelles d'exploitation du mal-logement.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

MERCI MONSIEUR T10!!!

Nous saluons l'énorme travail de suivi du chantier du T10 fait par un agent recruté par la Ville, monsieur Bazi, surnommé Monsieur T10.

Comme tout chantier de cette ampleur, certaines difficultés apparaissent au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Bien que l'ensemble du projet soit sous la responsabilité du SYTRAL, la Ville fait beaucoup d'efforts pour assurer une information précise sur le chantier avec le concours du conseil de quartier et de M. Bazi présent à chaque fois que cela lui est demandé. Sa présence et son analyse technique nous permettent de répondre aux questions.

MERCI Monsieur T10!!!, et merci aux efforts de la Ville qui organise la réponse aux questions des habitants.

Jean-Maurice GAUTIN - Adjoint au maire

PROTÉGER LES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté, le 5 février 2024, la délibération relative au versement des subventions de fonctionnement des associations. Ces subventions sont indispensables au bon fonctionnement des associations qui œuvrent quotidiennement au maintien du lien social et de la solidarité entre les Vénissiens.

Néanmoins, certains conseillers municipaux ont introduit une requête devant le tribunal administratif de Lyon tendant à l'annulation de la délibération. Ce recours, qui ne remet pas en cause l'objet même de la délibération, est fondé sur un vice de procédure régularisable. Bien qu'il ne soit pas acquis que le contentieux aboutirait, il apparaît pertinent de retirer la délibération litigieuse et d'approuver à nouveau l'octroi des subventions.

Nacer Khamla - 1er Adjoint au maire

associations
protéger
subventions
stérile
bénévoles
polémique
insultante

» Les services municipaux ont dû réaliser un énorme travail pour protéger les associations de la ville des éventuelles conséquences des actions en justice de l'opposition.

Ce qui est reproché au maire sur le vote des subventions est une polémique stérile et insultante. Il n'y a rien de choquant que le maire connaisse beaucoup de Vénissiens, beaucoup d'associations, et donc forcément celles qui font l'objet de subventions publiques.

Les attaques de l'opposition ne sont rien de plus que des tentatives désespérées pour exister.

Notre opposition s'attaque à tous ceux qui font la ville. Elles ne soutient pas le réseau d'alerte contre les expulsions où les bénévoles aident des familles à garder un logement et une vie digne. Elle ne soutient pas le secours populaire, ni l'UL CGT, (98% de bénévoles pour aider des salariés à défendre leurs droits), ni les salariés d'Oyé distribution qui ont sauvé leur emploi, ni les associations culturelles qui font vivre des réussites vénissiennes extraordinaires. Certains de l'opposition n'ont même pas voulu signer la pétition pour l'accessibilité de la gare de Vénissieux et la réouverture d'un guichet.

C'est honteux que leurs actions en justice puissent mettre en grande difficulté financière ces associations. Que de perte de temps et d'énergie !

Valérie TALBI - Adjointe au maire

VOEU POUR LA PALESTINE (porté par les groupes de la majorité municipale)

L'UNWRA, l'agence de l'ONU en charge des réfugiés palestiniens, a lancé un appel d'urgence pour maintenir sa réponse humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. (...)

À la suite d'une campagne de désinformation organisée par le gouvernement israélien, L'UNWRA a perdu 50% de ses financements, dont celui de la France. Le rapport de l'ancienne ministre des affaires étrangères, Catherine Colonna, publié fin avril, a mis fin aux doutes à l'encontre de l'UNRWA. (...)

Après la décision de la cour internationale de justice dénonçant le risque de génocide, les mandats d'arrêts demandés par le procureur de la cour pénale internationale, et les décisions de l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, de reconnaître un État de Palestine libre et souverain au côté de l'État d'Israël, la France ne peut attendre.

Ce n'est pas seulement l'émotion qui nous bouleverse, mais aussi la certitude que l'urgence est d'arrêter le massacre en cours sur la population palestinienne, ainsi que la reconnaissance de la Palestine pour ouvrir un nouvel espace de négociations sur une solution assurant les droits de tous les peuples de la région.

C'est pourquoi le conseil municipal de Vénissieux fait le vœu que le gouvernement :

- exige un cessez-le-feu immédiat ainsi que la fin de la politique israélienne de blocage des convois humanitaires à destination des civils palestiniens
- agisse pour rétablir les financements de l'UNRWA et les adapte aux besoins énormes et urgents de survie des Palestiniens
- reconnaisse sans attendre l'État de Palestine comme l'ont fait 146 pays sur les 193 membres de l'ONU.



ECHOS

» UNE OPPOSITION DE DROITE HORS SOL !

Le conseil municipal du 3 juin s'est transformé en festival d'absurdités et de mauvaises fois de notre opposition.

» D'abord avec Arnould qui fait semblant d'avoir l'idée du siècle en proposant la mise en place d'une politique jeunesse à Vénissieux. Il se fait immédiatement reprendre de volée par un adjoint qui lui rappelle que les MJC sont une invention des communistes. Il faudrait un peu bosser les dossiers de la Ville, monsieur Arnould, pour savoir que le premier service enfance a été créé à Vénissieux en 1966, comme la création de l'œuvre des cantines des écoles publiques en 1945 par Louis Dupic, ainsi qu'une multitude d'actions qui font de Vénissieux une ville nationalement reconnue pour sa politique jeunesse.

» Arnould, encore, qui refuse de voter certaines subventions à des associations qu'il soupçonne être de gauche...

» Le vœu de la majorité pour la Palestine qui recueille l'abstention de l'opposition de droite qui mégote pour ne pas s'engager contre un génocide (sauf monsieur Iacovella qui semble être le seul à avoir quelques valeurs humanistes).

» Et cerise sur le gâteau : un vœu surréaliste de l'opposition appelant au respect et à l'apaisement des tensions dans un contexte où cette même opposition a déposé des dizaines de plaintes contre tout et n'importe quoi, faisant régner un climat de crainte au sein du conseil municipal, des services municipaux, des associations et partenaires.

» Dans l'histoire de la diplomatie française, il existe des liens forts avec le monde arabe en général et la Palestine en particulier. Quand Chirac affirme en 1996 son droit face à la police israélienne, ce n'est pas un débat politique interne de France, mais bien l'affirmation d'une nécessité diplomatique.

Le drame palestinien continuera bien après l'élection européenne, même s'il y a, ce que nous espérons tous, un cessez-le-feu durable. Les souffrances et les haines sont telles qu'il faudra beaucoup d'efforts diplomatiques, politiques, économiques, humanitaires pour permettre aux générations qui hériteront de cette longue et terrible histoire de colonisation d'inventer une réconciliation. A ceux qui pensent que c'est impossible, rappelons que c'est ce qu'a construit Mandela en Afrique du Sud, lui qui affirmait « notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens ».

Nous avons une responsabilité. Arrêtons d'intervenir partout économiquement et militairement en prétendant détenir la morale alors que ce sont nos intérêts économiques qui nous guident. Défendons le droit international et le respect des peuples, travaillons à un monde de paix et de coopérations. La reconnaissance par la France de la Palestine serait un geste historique qui accélérerait les négociations de cessez-le-feu comme de réouverture d'un chemin vers la paix et la justice au Moyen-Orient.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

